

# Dangereuses pilules d'ecstasy

■ Les dosages seraient de plus en plus élevés, dit l'Institut scientifique de santé publique.

L'Institut scientifique de santé publique (ISP), à l'occasion de la publication de son rapport annuel sur les drogues illégales, a mis en garde, jeudi, contre les nouvelles substances psychoactives présentes ces dernières années dans les pilules d'ecstasy.

Les niveaux du principe actif dit MDMA dans les comprimés d'ecstasy ont quasiment doublé au cours des dernières années, ce qui entraîne un risque accru, que l'on peut qualifier d'alarmant, de symptômes graves de toxicité voire même de décès.

L'Institut relève aussi qu'après deux années relativement calmes en 2011 (112 kg) et 2012 (54 kg), les saisies d'amphétamines ont enregistré une forte hausse en 2013 (178 kg). Des quantités considérables de méthamphétamines ont aussi été saisies en 2013 (38 kg

contre 3 kg en 2012 et 2 kg en 2011).

En attendant, les opiacés et la cocaïne restent les drogues injectables les plus populaires en Belgique. Le rapport nous apprend encore que plus de la moitié des consommateurs de drogues injectables a commencé à consommer avant 21 ans (15 % l'ont fait avant 15 ans).

Sans surprise, on lit que parmi les consommateurs de drogues en cours de traitement, la proportion de personnes très peu qualifiées et de chômeurs est nettement plus élevée que dans la population générale. C'est dire l'importance d'une réinsertion sociale réussie dans le processus de décrochage.

## Sévérité pénale

En 2013, 9 192 patients ont commencé un traitement en lien avec une consommation de substances illicites. Parmi eux, on note une forte augmentation de consommateurs de cannabis. Cette proportion plus élevée s'explique en partie par un taux élevé d'orientations judiciaires

vers un traitement.

Les experts observent également une augmentation du nombre de personnes placées en détention pour faits de drogue. "En 2006, 5 500 condamnations avaient été prononcées et nous en sommes entre-temps à 6 000 par an", précise l'ISP.

Qui ajoute aussitôt que "la détention risque d'accroître l'usage de la drogue et la criminalité" tout comme elle peut avoir "des effets négatifs sur le plan social, physique et psychique". D'autant, dit le rapport, que "la capacité des services de traitement de l'usage de drogues en prison a diminué ces dernières années en raison de la crise économique et des politiques de rigueur qui en résultent".

Un dernier mot: la Belgique est, hélas, considérée comme l'un des pays avec la plus haute prévalence de conducteurs automobiles blessés testés positifs pour au moins une substance psychoactive.

J.-C.M. (avec Belga)

## 15 %

### AVANT 15 ANS

15 % des consommateurs de drogues injectables ont commencé à consommer avant l'âge de 15 ans.